

Protégez-vous contre la maladie de Lyme : plusieurs nouvelles municipalités visées dans la région

Joliette, le 3 juillet 2025 - La Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière rappelle à la population l'importance de se protéger contre les piqûres de tiques, car elles peuvent transmettre la maladie de Lyme.

Situation dans Lanaudière

Cette année, **16 nouvelles municipalités s'ajoutent** aux 33 qui étaient déjà considérées comme endémiques, l'année dernière. **Au total, 49 municipalités sont visées par la prophylaxie post-exposition (PPE) à la suite d'une piqûre de tique**, ce qui correspond à 83 % des municipalités de Lanaudière. Les 6 municipalités régionales de comté (MRC) de la région sont touchées et la maladie de Lyme progresse chaque année vers le nord.

Pour connaître les municipalités ciblées dans la région et ailleurs au Québec, consultez la carte interactive ou la liste des municipalités au inspq.qc.ca/zoonoses/maladie-de-lyme.

La proportion de personnes ayant contracté l'infection dans la région lanauoise est en progression. En 2023, 13 cas ont été déclarés dont 69,3 % ont acquis la maladie dans Lanaudière. En 2024, 15 cas ont été déclarés dont 80 % ont acquis la maladie dans Lanaudière.

Les tiques porteuses de la maladie de Lyme

La maladie de Lyme est transmise par la piqûre de la tique à pattes noires porteuse de la bactérie *Borrelia burgdorferi*.

On retrouve principalement ces tiques dans les herbes hautes et les végétaux sur le sol. Si une tique s'agrippe à votre peau et qu'elle vous pique, il faut la retirer de façon sécuritaire et suivre certaines recommandations par la suite. Pour obtenir les informations et les recommandations en cas de piqûre, consultez ce lien :

quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/sante-et-environnement/retrait-dune-tique-en-cas-de-piqure.



Traitement préventif

Si vous avez été piqué par une tique dans un secteur à risque, un antibiotique pourrait être prescrit de façon préventive avant l'apparition de symptômes. Communiquez avec Info-Santé (811) afin d'évaluer si le traitement préventif est nécessaire.

Manifestations cliniques et traitement

À la suite d'une piqûre de tique, des symptômes peuvent apparaître entre 3 et 30 jours après la piqûre. Le symptôme le plus courant est une rougeur qui peut avoir la forme d'une cible de plus de 5 centimètres à l'endroit de la piqûre ou une rougeur qui

dure au moins 2 jours. Elle ne cause pas ou peu de douleur ni de démangeaisons. Ensuite, de la fièvre, des maux de tête, de la fatigue et des courbatures peuvent apparaître.

Lorsque détectée à un stade précoce, l'infection se traite à l'aide d'antibiotiques. Si elle n'est pas détectée ni traitée rapidement, des complications peuvent survenir, comme des problèmes cardiaques, neurologiques et articulaires qui sont parfois irréversibles.

Appelez Info-Santé (811) ou consultez un médecin si vous présentez un ou plusieurs symptômes de la maladie de Lyme.

Mesures de prévention

Pour éviter les piqûres de tiques, voici des habitudes à adopter lors d'activités extérieures :

- Marcher dans les sentiers et éviter les herbes hautes;
- Utiliser un chasse-moustiques sur les parties exposées du corps;
- Porter un chapeau, des souliers fermés et des vêtements longs de couleur claire;
- Entrer le bas de vos pantalons dans vos chaussettes et votre chandail dans votre pantalon;
- Inspecter vos vêtements, votre équipement et votre corps après toute activité extérieure. Faire de même avec les enfants et les animaux;
- Prendre un bain ou une douche dès que possible, idéalement dans les 2 heures suivant l'activité extérieure pour vérifier la présence de tiques. Cela permettra également d'enlever les tiques qui ne seraient pas solidement attachées à la peau;
- Se faire aider par une autre personne ou utiliser un miroir pour examiner les parties moins visibles, comme le dos. Profiter aussi de l'heure du bain pour examiner les enfants.

Pour plus d'informations sur la maladie de Lyme, visitez les sites Web suivants : quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/maladie-de-lyme et [DIAGNOSTIC ET TRAITEMENT DE LA MALADIE DE LYME.](#)

Source : Corinne Crépeau
Agente d'information
Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière
Relations.medias.cissslan@ssss.gouv.qc.ca